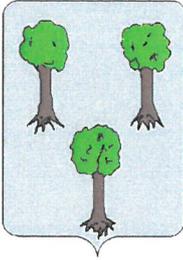


2020 - 110



République Française



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
09 octobre 2020

**Séance du 16/10/2020**

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt et le seize octobre, à 19 heures 00, le conseil municipal de  
**MALLEFOUGASSE AUGES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
9

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,  
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,  
Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
10

**Représentés** : Christian MICHEL

**Excusés** : Isabelle MAZOYER

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Dominique PIGANEAU

### Délibération n°D\_2020\_050

#### Loyers restaurant le Fougassais période COVID-19

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur TALBOT Florent,  
gérant du restaurant le Fougassais nous ayant fait part de difficultés de trésorerie  
pendant le confinement (suite à la fermeture de son restaurant) et sollicitant  
l'examen de son dossier.

A ce jour, les loyers des mois d'avril et de mai n'ont pas été réglés, ce qui représente  
un montant d'impayés s'élevant à 1 592.44€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de faire une remise gracieuse d'un montant de 796.22€ à Monsieur  
TALBOT Florent (loyer du mois d'avril),
- **PROPOSE** à Monsieur TALBOT d'étaler le paiement du loyer du mois de mai  
(délai à définir avec le comptable public)

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Paul DEORSOLA

